

AVIS DE SOCIETES

ETATS FINANCIERS DEFINITIFS

**SOCIETE DE PRODUCTION AGRICOLE DE TEBOULBA
« SOPAT »**

Siège : Essaad -Route Ksour Essef - Mahdia

La Société de Production Agricole de TEBOULBA « **SOPAT** » publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2023, tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 24 septembre 2024. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes, Mr Ammar AMRI.

Les états financiers de l'exercice 2023 ont été présentés selon le nouveau modèle de classification de différents comptes choisi par le groupe la Rose Blanche et appliqué par les différentes entités qui y appartiennent.

Pour les besoins de la comparabilité des états financiers entre exercices, celui en cours et l'exercice précédents, les données de 2022 ont été retraitées en conformité avec le nouveau modèle choisi.

A cet effet, deux colonnes ont été réservées à l'année 2022, celle indiquant les chiffres portés dans le rapport de l'exercice précédent et celle portant les chiffres retraités du même exercice.

L'impact de changement des modes de présentation sur le résultat de l'exercice 2022 et les capitaux propres au 31 décembre 2022 est nul.

L'impact sur le total du bilan de l'exercice 2022 serait une diminution de l'ordre de 1.021.245 DT et qui ne concerne que les éléments courants.

Rubrique	Totaux des rubriques Retraités au 31 décembre 2022 en DT	Totaux des rubriques Version rapport 2022 en DT	Impacts en DT
Clients et comptes rattachés	21 343 620	22 800 049	-1 456 429
Autres Actifs Courants	5 832 537	6 870 302	-1 037 765
Liquidités et équivalents de liquidités	3 180 587	1 707 638	1 472 949
Total	30 356 744	31 377 989	-1 021 245
Fournisseurs et comptes rattachés	40 148 144	42 055 772	-1 907 628
Concours bancaires	1 550 189	663 806	886 383
Total	41 698 332	42 719 578	-1 021 245
Autres produits d'exploitation	3 786 694	1 270 409	2 516 285
Achats matières premières consommés	0	-144 804 717	144 804 717
Achats d'approvisionnements consommés	-153 051 594	-7 766 616	-145 284 978
Autres charges d'exploitation	-9 222 567	-9 818 808	596 241
Autres gains ordinaires	1 022 820	1 194 396	-171 576
Reprises sur amortissements et provisions	0	2 460 689	-2 460 689
Total	-157 464 647	-157 464 647	0

Au niveau de l'état de flux de trésorerie, la colonne relative à l'exercice 2022 est demeurée conforme aux états financiers de l'exercice 2022 avant retraitement. Les flux de trésorerie relatifs à l'exercice 2023 sont calculés, notamment pour la variation des comptes d'actifs et de passifs courants et de celles de la trésorerie, sur la base des données retraitées de l'exercice 2022.

Il en résulte que le solde de la trésorerie de l'exercice 2023 de début d'exercice de 1.630.399 DT, tel que pris en compte pour le calcul de la variation de la trésorerie fin 2023, est différent de celui présenté dans la colonne 2022 en tant que solde de fin d'exercice 2022 de 1.043.832 DT, soit un écart de 586.567 DT.

BILAN
(exprimé en dinars)

ACTIFS	Notes	31/12/2023	31/12/2022 Retraité	31/12/2022
ACTIFS NON COURANTS				
Actifs immobilisé				
Immobilisations incorporelles		1 919 957	1 715 647	1 715 647
Amortissements des immobilisations incorporelles		- 1 602 832	- 1 396 912	- 1 396 912
Net	A.1	317 125	318 736	318 736
Immobilisations corporelles		93 341 259	96 175 816	96 175 816
Amortissements immobilisations corporelles		-41 945 744	-44 048 377	-44 048 377
Net	A.1	51 395 515	52 127 440	52 127 440
Immobilisations financières		3 521 970	3 520 970	3 520 970
Provision des Imm. Financières		- 3 389 296	- 3 389 296	- 3 389 296
Net	A.2	132 674	131 674	131 674
Total des actifs immobilisés		51 845 314	52 577 850	52 577 850
Autres actifs non courants		305 748	58 012	58 012
Total des actifs non courants		52 151 062	52 635 862	52 635 862
ACTIFS COURANTS				
Stocks		10 454 301	10 236 487	10 236 487
Provisions sur stock produits finis		-	-	-
Net	A.3	10 454 301	10 236 487	10 236 487
Clients et comptes rattachés		22 915 878	21 343 620	22 800 049
Provisions des clients et comptes rattachés		-10 174 011	- 9 635 492	- 9 635 492
Net	A.4	12 741 867	11 708 128	13 164 557
Autres Actifs Courants		5 989 929	5 832 537	6 870 302
Provisions des autres actifs courants		- 893 259	- 893 259	- 893 259
Net	A.5	5 096 670	4 939 278	5 977 043
Placements et autres actifs financiers		57 073	57 073	57 073
Provisions des placements		- 57 073	- 57 073	- 57 073
		-	-	-
Liquidités et équivalents de liquidités	A.6	5 381 175	3 180 587	1 707 638
Total des actifs courants		33 674 013	30 064 479	31 085 724
TOTAL DES ACTIFS		85 825 075	82 700 341	83 721 586

BILAN
(exprimé en dinars)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	Notes	31/12/2023	31/12/2022 Retraité	31/12/2022
CAPITAUX PROPRES				
Capital social		37 861 250	37 861 250	37 861 250
Capital social souscrit non appelé		- 5 000 000 -	5 000 000 -	5 000 000
Réserves		20 069 109	20 069 109	20 069 109
Réserves pour réévaluation	P.1	22 448 719	22 448 719	22 448 719
Autres capitaux propres		755 258	210 311	210 311
Résultats reportés		-54 623 020 -	55 021 342 -	48 064 205
Effets des modifications comptables	P.2			6 957 138
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		21 511 316	20 568 046	20 568 046
Résultat de l'exercice		5 755 933	849 866	849 866
Total des capitaux propres avant affectation	P.3	27 267 248	21 417 913	21 417 912
PASSIFS NON COURANTS				
Emprunts	P.4	3 785 277	5 955 148	5 955 148
Autres passifs non courants	P.5	571 027	1 232 744	1 232 744
Provision pour risques et charges		-	50 000	50 000
Total des passifs courants		4 356 305	7 237 892	7 237 892
PASSIFS COURANTS				
Fournisseurs et comptes rattachés	P.6	39 135 566	40 148 144	42 055 772
Autres passifs courants	P.7	4 731 927	3 782 919	3 782 919
Concours bancaires	P.8	921 258	1 550 188	663 806
Autres passifs financiers	P.9	9 412 771	8 563 286	8 563 286
Total des passifs courants		54 201 522	54 044 537	55 065 782
Total des passifs		58 557 827	61 282 429	62 303 674
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		85 825 075	82 700 341	83 721 586

ETAT DE RESULTAT
(exprimé en dinars)

	Notes	31/12/2023	31/12/2022 Retraité	31/12/2022
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Revenus		235 919 842	177 086 181	177 086 181
Autres produits d'exploitation		1 472 582	3 786 694	1 270 409
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	R.1	237 392 424	180 872 875	178 356 590
CHARGES D'EXPLOITATION				
Variation des stocks de produits finis et des encours	R.2.	1 079 220	723 583	723 583
Achats matières premières consommés	R.3. -	203 493 595 -	153 051 594 -	-144 804 717
Achats d'approvisionnement consommés	R.4.	-	-	- 7 766 616
Charges de personnels	R5. -	10 450 787 -	8 888 749 -	8 888 749
Dotations aux amortissements et aux provisions	R.6. -	5 241 378 -	5 439 774 -	5 439 774
Autres charges d'exploitation	R.7. -	10 981 189 -	9 222 567 -	9 818 808 ²¹
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	-	229 087 729 -	175 879 101 -	-175 995 081
RESULTAT D'EXPLOITATION		8 304 694	4 993 774	2 361 509
Charges financières nettes	R.8. -	2 167 386 -	2 434 995 -	2 434 995
Produits des placements		-	-	-
Autres gains ordinaires	R.9.	676 049	1 022 820	1 194 396
Autres pertes ordinaires	R.10. -	654 113 -	2 550 236 -	2 550 236
Reprises sur amortissements et provisions	R.11.	-	-	2 460 689
Résultat DES ACTIVITES ORDINAIRES avant impôt		6 159 244	1 031 363	1 031 363
Impôts sur les bénéfices	R.12. -	403 312 -	181 497 -	181 497
RESULTATS DES ACT ORD APRES IMPOTS		5 755 933	849 866	849 866

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE
(exprimé en dinars)

	31/12/2023 Base 2022 retraité	31/12/2022 Non retraité
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION		
Résultat net	5 755 933	849 866
Ajustements pour		
Amortissements et provisions	4 658 982	4 212 070
Provision	577 903	1 188 932
Résorption frais préliminaire	4 493	4 493
Réajustement des immobilisations et amortissements suite inventaire	- 81 720	-
Reprise sur provision	- 7 665	- 2 460 689
Effets des modifications comptables	-451 543	- 243 547
Quote-part subvention rapportée au compte de résultat	-122 390	- 55 596
Plus ou moins value sur cession des immobilisations	-57 325	- 74 516
Apurement des immobilisations en cours	0	559 848
Variation des		
Stocks	-217 814	- 3 164 311
Clients	-1 045 658	- 367 392
Autres actifs courants	-157 392	2 976 345
Fournisseurs d'exploitation	-1 012 578	9 222 052
Autres passifs	255 425	- 687 823
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	8 098 651	11 959 732
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT		
Décaissements liés à l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	-6 336 390	- 5 076 678
Encaissement provenant de la cession d'immob corporelles et incorporelles	1 941 668	146 012
Décaissements liés à l'acquisition d'immobilisations financières	-1 000	- 278 746
Décaissements pour frais préliminaires	-252 229	- 278 746
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissements	- 4 647 951	- 5 209 413
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT		
Encaissements suite à l'augmentation du capital	-	-
Encaissements Prime d'émission	-	-
Encaissement d'emprunts bancaires	1 000 000	-
Encaissement d'emprunts leasing	-	-
Encaissement d'emprunts sur crédit de gestion	35 090 000	24 300 000
Remboursements des crédits leasing et bancaires	- 2 788 518	- 3 154 495
Remboursement des emprunts sur crédit de gestion	-34 590 000	-23 650 000
Passif non courant	-	-
Subventions d'investissements reçues	667 336	-
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	- 621 182	- 2 504 495
VARIATION DE TRESORERIE		
Trésorerie début de l'exercice	1 630 399	- 3 201 993
Trésorerie à la clôture de l'exercice	4 459 918	1 043 832

Solde Intermédiaire De Gestion
Pour la période allant du 01 Janvier 2023 au 31 décembre 2023
(exprimé en dinar tunisien)

PRODUITS	31-12-2023	CHARGES	31-12-2023	SOLDES	31-12-2023
Produits d'exploitation	237 392 424	Coût de matières consommées	205 556 478		
Production stockée	3 142 102				
Production	240 534 526	Achats consommés	205 556 478	Marges sur coût	34 978 048
Marges sur coût matières	34 978 048	Autres charges externes	10 257 894	matières	
Sous total	34 978 048	Sous total	10 257 894	Valeur ajoutée brute	24 720 154
Valeur ajoutée brute	24 720 154	Impôts et taxes	723 295		
		Charges de personnel	10 450 787		
Sous total	24 720 154	Sous total	11 174 082	Excédent brut	13 546 072
Excédent brut d'exploitation	13 546 072	Charges financières	2 167 386	d'exploitation	
Autres produits ordinaires	676 049	Dotation aux amortissements et prov	5 241 378		
Produits financiers	0	Impôts sur les bénéfices	403 312		
Reprises sur amortissements et provisions	0	Autres pertes ordinaires	654 113		
Sous total	14 222 122	Sous total	8 466 189	Résultat des	5 755 933
Résultat des activités ordinaires	5 755 933			activités ordinaires	
Effets positifs des modif. comptables		Effets négatifs des modif. comptables	451 543		
Sous total	5 755 933	Sous total	451 543	Résultat Net après	5 304 390
				modif. Comptables	

SOCIETE DE PRODUCTION AGRICOLE TEBOULBA

« SOPAT »

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

ARRETES AU 31 DECEMBRE 2023

Les données sont exprimées en dinars

Note 1. Présentation de la société, son activité et son capital

La société SOPAT SA a été créée en 1987, sous la forme d'une S.A.R.L, avec pour objet principal, la production de la viande de poulet, de dinde et de la charcuterie ainsi que la transformation des produits de volaille. En novembre 1989, la "SOPAT" a été transformée en société anonyme.

Son capital social a connu plusieurs augmentations pour atteindre le 18 novembre 2003, 7.386.290 DT divisés en 738.629 actions de 10 DT chacune, libérées dans leur intégralité.

Sur proposition du conseil d'administration du 24/03/2007, l'assemblée générale extraordinaire de la SOPAT tenue le 06/09/2007 a approuvé le principe de l'ouverture du capital de la société et l'introduction de ses titres sur le marché boursier à la BVMT. La même assemblée a décidé d'augmenter le capital social de la SOPAT de 2.613.710 DT en numéraires pour le porter à 10.000.000 DT divisés en 2.000.000 actions de 5 DT chacune libérées dans leur intégralité. Ce capital a été ramené en 2008 à 10.500.000 DT par incorporation de réserves. En date du 9 février 2010, il a été décidé de ramener la valeur nominale de l'action à 1 dinar et l'assemblée générale extraordinaire du 27 juillet 2010 a décidé de nouveau, d'augmenter le capital en numéraires de 1.312.500 DT pour le porter à 11.812.500 DT.

26

L'assemblée Générale Extraordinaire tenue le 31 juillet 2012 a décidé d'augmenter le capital social par incorporation de réserves pour un montant de 1.181.250 DT, pour le porter de 11.812.500 DT à 12.993.750 DT, et ce, par l'émission de 1.184.250 actions gratuites nouvelles d'un dinar de nominal chacune. L'assemblée générale extraordinaire réunie le 16 novembre 2015, a décidé d'augmenter le capital social de la société en numéraire, pour le porter de 12.993.750 DT à 18.191.250 DT. La souscription au capital et sa libération ont eu lieu durant les mois de février à avril 2016. L'assemblée générale extraordinaire réunie le 17 juillet 2016, a décidé d'augmenter le capital social de la société en numéraire, pour le porter de 18.191.250 DT à 21.941.250 DT. La souscription au capital et sa libération ont eu lieu durant les mois de février à avril 2016.

L'assemblée générale extraordinaire réunie le 14 juillet 2017, a décidé d'augmenter le capital social de la société en numéraire, pour le porter de 21.941.250 DT à 27.861.250 DT. La souscription au capital et sa libération ont eu lieu durant le mois de septembre 2017.

L'assemblée générale extraordinaire réunie le 13 Mars 2020, a décidé d'augmenter le capital social de la société en numéraire, pour le porter de 27.861.250 DT à 37.861.250 DT. La souscription au capital et la libération correspondante a été faite à concurrence de 50 % durant l'exercice 2020.

L'exercice social commence le 1er janvier et finit le 31 décembre.

La SOPAT est assujettie partiellement à la TVA.

Le siège social et de l'unité d'abattage sont situés à Route Ksour Essef Essad- 5189 Mahdia. La société dispose de plusieurs centres d'élevage dans diverses zones. Pour les besoins de son approvisionnement en volailles, elle exploite également des centres d'élevage au moyen des mécanismes de l'intégration.

Note 2. Principes comptables adoptés

2.1. Déclaration de conformité

Les états financiers ont été établis et arrêtés conformément aux dispositions du système comptable des entreprises.

Les méthodes d'évaluation les plus significatives se résument comme suit :

2.2. Immobilisations

Les immobilisations sont enregistrées à leur coût d'acquisition. Celui-ci comprend le prix d'acquisition majoré de tous les frais accessoires. Les amortissements sont calculés chaque année suivant le mode linéaire et sur les durées d'utilisation suivantes :

Désignation	Amortissements	
	Durée	Pourcentage
Logiciels	3 ans	33%
Fonds de Commerce	20 ans	5%
Droit au bail	20 ans	5%
<u>Constructions</u>		
1- Centres d'élevage	20 ans	5%
2- Nouvel abattoir	20 ans	5%
<u>Matériel</u>		
1-D'exploitation	10 ans	10%
2-D'élevage	3 ans	33%
3-Roulant	5 ans	20%
Équipement de bureau	10 ans	10%
Matériel informatique	7 ans et 3 ans	15% et 33%
Installations Générales, Agencements et Aménagements	10 ans	10%

27

Les immobilisations de faible valeur, inférieure à 500 DT, sont amorties sur une année.

2.3. Immobilisations financières

Sont enregistrés sous cet intitulé, les titres immobilisés, titres de participations considérés comme étant détenus par la société de façon durable, les prêts à long et moyen termes et les dépôts et cautionnements versés.

2.4. Valeurs d'exploitation

La société procède à la valorisation du stock des produits finis selon la méthode du coût de production.

Le cheptel est valorisé au coût d'achat majoré d'une quote-part des coûts directs et indirects pouvant être raisonnablement rattachés au cycle d'élevage des poussins ou des dindonneaux.

Les matières premières, les pièces de rechange et les autres approvisionnements sont évalués selon le coût d'achat moyen pondéré.

2.5. Taxes sur la valeur ajoutée

La société procède à la comptabilisation ;

- des produits en hors taxes,
- des charges liées directement à la charcuterie en hors taxes,
- des autres charges sont comptabilisées au prorata du taux de déduction conformément aux dispositions de l'article 9 §2 du code de la TVA.

Il en est de même pour les investissements.

Note 3. Principaux évènements de l'exercice

L'exercice 2023 a connu les évènements suivants considérés importants à signaler :

1. La société a procédé en 2023 à l'apurement de différentes positions figées très anciennes liées à ses relations avec ses fournisseurs et la « CVR ». L'impact final sur le résultat est de l'ordre de 112 mDT.
2. La SOPAT a procédé en 2023 à la constatation en comptabilité des résultats de rapprochement des résultats de l'inventaire physique des immobilisations avec les données comptables. L'impact est de l'ordre de 6.457 mDT sur les valeurs brutes, de 6.375 mDT sur les amortissements et de 82 mDT sur le résultat de 2023.
3. La SOPAT a procédé en 2023 à la cession d'un ensemble de biens immobilisés à la société GALLUS SA, actionnaire, pour une valeur brute de 2.184 mDT et d'amortissements cumulés de 50 mDT. A noter que la SOPAT a procédé au financement des acquisitions de biens achetés puis immédiatement cédés à GALLUS. Une créance client sur la société GALLUS est positionnée dans les états financiers au 31 décembre 2023 pour le montant de 527 mDT.
4. Un effort important d'investissement et de mise à niveau de l'appareil de production de la société s'est poursuivi en 2023 avec une enveloppe d'investissement de l'ordre de 4.317 mDT, en dehors des acquisitions des biens cédés l'année même à GALLUS pour un total de 2.019 mDT.
5. Des cessions de l'ordre de 2.510 mDT ont été effectuées en 2023 dont 2.184 mDT au profit de la société GALLUS SA, amortis à hauteur de 50 mDT et dégageant une plus-value de 51 mDT. Le reliquat de 325 mDT correspond à la vente de divers biens amortis pour 49 mDT et générant une plus-value nette de cession de 6 mDT.

Les notes relatives à l'actif

A.1. Immobilisations Incorporelles et Corporelles

Désignation	Immobilisations				Amortissements				VCN		
	début de période	Acquisition	Cession	Traitement des résultats des inventaires physiques	Fin de période	début de période	Dotation	Reprise		Traitement des résultats des inventaires physiques	Fin de période
Logiciels	642 908	185 310	0	0	828 218	(566 925)	(85 560)	0	0	(652 485)	175 733
Fonds de commerce	926 638	19 000	0	0	945 638	(688 506)	(118 343)	0	0	(806 849)	138 789
Droit au bail	45 248	0	0	0	45 248	(42 302)	(1 712)	0	0	(44 014)	1 234
Concession marque et brevet	100 853	0	0	0	100 853	(99 179)	(305)	0	0	(99 484)	1 369
Total	1 715 647	204 310	0	0	1 919 957	(1 396 912)	(205 920)	0	0	(1 602 832)	317 125

Désignation	Immobilisations				Amortissements				VCN		
	début de période	Acquisition	Cession	Traitement des résultats des inventaires physiques	fin de période	début de période	Dotation	Reprise		Traitement des résultats des inventaires physiques	fin de période
Terrains	20 642 163	0	0	0	20 642 163	0	0	0	0	0	20 642 163
Constructions	20 853 031	0	0	0	20 853 031	(13 203 174)	(430 830)	0	0	(13 634 005)	7 219 026
Matériels et outillages	29 300 237	3 667 525	2 423 195	3 784 789	26 759 778	(17 437 747)	(1 792 226)	73 580	3 716 827	(15 439 566)	11 320 212
Matériels Roullants	5 977 845	1 051 431	0	1 823 275	5 206 001	(4 860 805)	(516 901)	0	1 823 275	(3 554 431)	1 651 570
Equipement de bureau	761 447	118 173	0	249 190	630 430	(417 642)	(56 448)	0	240 506	(233 584)	396 846
Matériel Informatique	1 290 312	173 850	2 020	489 566	972 576	(1 085 129)	(165 461)	0	488 560	(762 029)	210 547
Installation Gle. Agencement Amén Divers	17 350 782	1 121 101	84 815	109 789	18 277 279	(7 043 878)	(1 409 476)	25 506	105 721	(8 322 127)	9 955 152
Total	96 175 816	6 132 080	2 510 029	6 456 609	93 341 258	(44 048 376)	(4 371 342)	99 086	6 374 889	(41 945 743)	51 395 515

Au cours de l'exercice 2023, la société SOPAT a acquis du matériel d'exploitation pour une valeur de 2 019 mDT, qu'elle a directement cédé à la société du groupe GALLUS avant l'entrée en exploitation de ce matériel. La cession a été effectuée le 1^{er} juillet 2023. La SOPAT n'a pas constaté d'amortissement relatif à ce matériel au niveau de ses comptes.

Note A.2. Immobilisations Financières

Désignation	31/12/2023	31/12/2022
Créance rattachée participation Nutritop	2 700 000	2 700 000
Dépôts et cautionnements	412 661	411 661
Créances financières (Mohamed LaHmar)	409 300	409 300
Participation Nutritop	10	10
Total	3 521 970	3 520 970
Provision des Imm. Financières	- 3 389 296	- 3 389 296
Total	132 674	131 674

Note A.3. Stocks

Désignation	31/12/2023	31/12/2022
Matières premières (Aliments, matières pour produits transformés...)	1 192 309	905 089
Matières premières (Approvisionnements)	2 015 428	1 438 356
Emballages et matières consommables	1 464 621	2 139 566
Stock en vue d'abattage	-	-
Cheptel	2 639 841	3 690 594
Produits finis (volailles et dérivés)	3 142 102	2 062 882
Total	10 454 301	10 236 487

Note A.4. Clients et comptes rattachés

Désignation	31/12/2023	31/12/2022 Retraité	31/12/2022
Clients ordinaires	10 553 255	7 532 667	7 532 667
Clients douteux	11 378 810	9 635 494	9 635 494
Clients, effets à recevoir	489 602	140 987	140 987
Clients, factures à établir	338 577	2 067 596	2 067 596
Chèques en caisses	-	-	1 456 430
Effets et chèques impayés	155 634	1 966 876	1 966 876
Total	22 915 878	21 343 620	22 800 049
Provisions sur clients	- 10 174 011	- 9 635 492	- 9 635 492
Total Clients et comptes rattachés	12 741 867	11 708 127	13 164 557

Il est à noter qu'une créance sur la société GALLUS de 527 mDT, positionnée au niveau des comptes clients au 31 décembre 2023, a résulté de la cession du matériel pour 2.184 mDT en 2023. Elle a fait l'objet d'un règlement partiel en 2024.

Note A.5. Autres Actifs Courants

Désignation	31/12/2023	31/12/2022 Retraité	31/12/2022
Fournisseurs débiteurs	-	-	1 037 765
Personnel avances et acomptes	208 008	181 509	181 509
État impôt sur les bénéfices (excédent)	3 482 582	3 213 845	3 213 845
État, impôts et taxes débiteurs	90 173	14 276	14 276
Charges constatées d'avance	139 216	109 578	109 578
Compte d'attente	415 993	340 377	340 377
Débiteurs Divers	655 909	674 952	674 952
Débiteurs parties liées	499 759	777 294	777 294
Produits a recevoir	-	22 416	22 416
Société RAVY	498 290	498 290	498 290
Total	5 989 929	5 832 537	6 870 302
Provision sur AAC	- 893 259	- 893 259	- 893 259
Total Autres Actifs Courants	5 096 670	4 939 278	5 977 043

Note A.6. Liquidités et Equivalents de Liquidités

Désignation	31/12/2023	31/12/2022 Retraité	31/12/2022
Banques soldes débiteurs	2 906 379	1 440 591	1 424 071
Caisses	742 525	283 567	283 567
Chèques en caisse	1 732 271	1 456 430	-
Total	5 381 175	3 180 587	1 707 638

Les notes relatives aux capitaux propres et aux passifs

Note P.1. Réserves de réévaluation

Dans l'objectif de renforcer ses fonds propres, la SOPAT a procédé à la réévaluation libre de ses immobilisations à la date du 31 décembre 2022.

Cette réévaluation a fait ressortir une plus-value de 22 448 719 dinars logée dans le compte réserves pour réévaluation.

Note P.2. Modifications comptables

Les modifications comptables ont été constatées depuis l'exercice 2013. Elles résultent particulièrement de l'impact de diverses fraudes commises au cours des exercices 2012 et antérieurs, à hauteur de 2 730 802 dinars et d'autres corrections de divers comptes, à hauteur de 576 379 dinars.

En 2019, l'impact du contrôle fiscal des années 2012 à 2015 a été porté en modification comptable pour une valeur de 2 893 951 dinars.

En 2020 l'impact du contrôle fiscal des années 2013 à 2015 a été porté en modifications comptables pour une valeur de 899 255 dinars et corrigé en 2021 de -386 797 dinars, d'où un solde des modifications comptables cumulées au 31 Décembre 2021 est de 6 713 591 dinars.

Au cours de l'exercice 2022 la SOPAT a enregistré en modifications comptables des charges fiscales avec un impact négatif de **131 472 dinars** au titre de la TCL 2019 et un autre impact négatif de **146 353 dinars** au titre de la correction du report IS relatifs aux exercices antérieurs ainsi qu'une correction de l'amortissement antérieur suite à la réévaluation avec un impact positif de **34 279 dinars** pour aboutir à un solde au 31 décembre 2022 de **6 957 138 dinars**. Au cours du premier semestre 2023 la SOPAT a liquidé la TFP des années 2020, 2021 et 2022 valant à 210 885 dinars pour aboutir à un solde au 30 juin 2023 de 7 168 023 dinars. Au cours du deuxième semestre 2023 la SOPAT a liquidé la TFP de l'année 2017 et la liquidation de l'impôt sur les sociétés de l'année 2022 s'élevant à 240 657 dinars pour aboutir à un solde au 31 décembre 2023 de 7 408 681 dinars.

Note P.3. Tableau de variation des capitaux propres

	Capital social	Réserve légale	Prime d'émission	Autres capitaux propres	Subvention d'investis.	Résultats reportés	Modifications comptables	Résultat de la période	Total
Capitaux propres au 31/12/2022	32 861 250	23 191 358	19 050 380	276 090	210 311	48 064 205	-	849 866	21 417 912
Résultat exercice 2022						849 866		849 866	-
Subvention d'investissement				544 947					544 947
Effets des modif. comptables							451 543		451 543
Résultat exercice 2023								5 755 933	5 755 933
Capitaux propres au 31/12/2023	32 861 250	23 191 358	19 050 380	276 090	755 258	47 214 339	-	5 755 933	27 267 248

Note P.4. Emprunts

Désignation	31/12/2023	31/12/2022
Amen Bank	- 2 928 135	- 5 955 148
BIAT	- 857 143	-
Emprunt Leasing	-	-
Total	- 3 785 277	- 5 955 148

Note P.5. Autres passifs non courants

Désignation	31/12/2023	31/12/2022
Dette fiscale 13-14-15 + un an	- 571 027	- 1 142 055
Dette fiscale 2021	-	- 90 689
Total	- 571 027	- 1 232 744

Note P.6. Fournisseurs et comptes rattachés

Désignation	31/12/2023	31/12/2022 Retraité	31/12/2022
Fournisseurs d'exploitations	- 15 684 380	- 13 257 146	- 14 127 009
Fournisseurs d'exploitations EAP	- 22 048 222	- 26 503 582	- 26 503 582
Fournisseurs, factures non parvenues	- 1 402 963	- 1 425 181	- 1 425 181
Fournisseurs, débiteur	-	1 037 765	-
Total	- 39 135 566	- 40 148 144	- 42 055 772

Note P.7. Autres passifs courants

Désignation	31/12/2023	31/12/2022
Ristournes et avoir à établir	- 544 260	- 231 364
Personnels rémunérations dues	- 434 226	- 390 767
Provisions congés à payer	- 533 051	- 446 999
État impôts et taxes	- 1 824 708	- 1 456 169
CNSS	- 651 311	- 580 748
Créditeurs parties liées	- 373 570	- 370 442
Créditeurs divers	- 370 802	- 306 430
Total	- 4 731 927	- 3 782 919

Note P.8. Concours bancaires

Désignation	31/12/2023	31/12/2022 Retraité	31/12/2022
Banques soldes créditeurs	-	- 680 326	- 663 806
CHEQUE A PAYER	- 730 107	- 675 032	
CHEQUE A PAYER SANS TIERS	- 191 150	- 194 830	
Total	- 921 258	- 1 550 188	- 663 806

Note P.9. Autres passifs financiers

Désignation	31/12/2023	31/12/2022
Crédits de gestion	- 6 000 000	- 5 500 000
Crédit à moins d'un an	- 3 369 871	- 2 988 518
Leasing échéance à moins d'un an	-	-
Intérêts Courus	- 42 901	- 74 767
Total	- 9 412 771	- 8 563 286

Les notes relatives à l'état de résultat
Note R.1. Revenus

Désignation	31/12/2023	31/12/2022 Retraité	31/12/2022
Ventes poussins d'un jour	- 10 205 540	- 6 037 324	- 6 037 324
Ventes aliments de Cheptel	- 31 365 058	- 18 901 092	- 18 901 092
Ventes dérivées de dindes	- 55 779 962	- 48 498 326	- 48 498 326
Ventes dérivées de poulet	- 90 321 678	- 63 932 983	- 63 932 983
Ventes de viandes transformés	- 41 623 253	- 37 619 055	- 37 619 055
Ventes dindes vifs	- 2 299 259	- 1 302 482	- 1 302 482
Ventes poulets vifs	- 5 963 592	- 3 367 455	- 3 367 455
Autres ventes	- 1 270 475	- 1 270 409	- 1 270 409
Avoirs et ristournes accordés sur ventes	1 648 168	2 572 536	2 572 536
Reprise sur provision	- 89 385	- 2 460 689	-
Quote part subvention	- 122 390	- 55 596	-
Total	- 237 392 424	- 180 872 875	- 178 356 590

Note R.2. Variation des stocks des produits finis et des encours

Désignation	31/12/2023	31/12/2022
Produits finis	- 1 079 220	- 723 583
Stock Cheptel	-	-
Total	- 1 079 220	- 723 583

Note R.3. Achats matières premières consommés

Désignation	31/12/2023	31/12/2022 Retraité	31/12/2022
Achats poussins d'un jour	10 123 454	5 879 329	5 879 329
Achats dindonneaux	1 547 312	1 488 890	1 488 890
Achats dindes vivants	32 810 300	31 167 012	31 167 012
Achats Poulets vivants	86 820 947	64 718 962	64 718 962
Achats aliments(mais, soja, cmv...)	48 323 084	35 827 838	35 827 838
Achats matières pour produits transformés	6 163 463	4 756 649	4 756 649
Prestations de services	3 223 352	2 144 292	2 144 292
Prestations de services (éleveurs)	241 168	176 266	176 266
Frais de transport sur achat	1 899 259	1 978 381	1 498 120
Variation des stocks MP	763 532	- 994 457	- 994 457
RRR accordées sur achats MP	554 339	- 1 858 184	- 1 858 184
Matières consommables	3 174 522	1 861 149	-
Achats Emballages	4 411 812	4 387 105	-
Consommation d'électricité	1 739 298	1 642 711	-
Consommation d'eau	384 313	299 669	-
Produits Désinfectants	197 763	170 915	-

Charge de Gaz	409 649	366 331	-
Fournitures de bureau	169 664	151 610	-
Achats Tenues de Travail	438 489	333 397	-
Variation des stocks AP	97 873	- 1 446 270	-
Total	203 493 595	153 051 594	144 804 717

Note R.4. Achats autres approvisionnements consommés

Désignation	31/12/2023	30/06/2022	31/12/2022
Matières consommables	-	-	1 861 149
Achats Emballages	-	-	4 387 105
Consommation d'électricité	-	-	1 642 711
Consommation d'eau	-	-	299 669
Produits Désinfectants	-	-	170 915
Charge de Gaz	-	-	366 331
Fournitures de bureau	-	-	151 610
Achats Tenues de Travail	-	-	333 397
Variation des stocks AP	-	-	- 1 446 270
Total	-	-	7 766 616

Note R.5. Charges de personnel

Désignation	31/12/2023	31/12/2022
Salaires et compléments de salaires	9 034 662	7 684 207
Charges sociales légales	1 416 125	1 204 542
Total	10 450 787	8 888 749

Note R.6. Dotations aux amortissements et aux résorptions

Désignation	31/12/2023	31/12/2022
Dotation aux amorts des immobilisations corporelles et incorporelles	4 658 982	4 246 349
Dotations aux provisions des frais préliminaires	4 493	4 493
Dotations aux provisions pour risques et charges	-	50 000
Dotations aux provisions pour dépréciation des créances	577 903	102 500
Dotation aux provisions pour dépréciation des comptes d'actifs courants	-	1 036 432
Total	5 241 378	5 439 774

Note R.7. Autres charges d'exploitation

Désignation	31/12/2023	31/12/2022 Retraité	31/12/2022
Loyers	1 273 389	985 703	985 703
Entretien	879 228	797 389	797 389
Assurance	190 528	138 907	254 887
Services extérieurs	998 196	920 285	920 285
Honoraires	682 508	522 125	522 125
Publications et relations publiques	1 952 634	1 899 866	1 899 866
Frais de transport sur vente	3 968 698	3 351 376	3 351 376
Carburant	-	-	480 261
Mission réception et déplacement	147 469	106 639	106 639
Frais postaux et de télécommunication	89 466	59 648	59 648
Services bancaires	74 778	75 689	75 689
État impôts, taxes et versements assimilées (TFP, FOPROLS, TCL...)	723 295	363 941	363 941
Jetons de présence	1 000	1 000	1 000
Total	10 981 189	9 222 567	9 818 808

Note R.8. Charges Financières Nettes

Désignation	31/12/2023	31/12/2022
Charges financières sur leasing	-	1 389
Charges financières sur comptes débiteurs	508 374	656 055
Charges financières sur emprunts LMT	698 172	983 957
Charges financières sur financement de stock	557 440	456 063
Frais d'escomptes	370 592	311 918
Intérêts de retard	5 474	32 767
Pertes de change	47 657	38 250
Gain de change	- 20 323	- 45 403
Total	2 167 386	2 434 995

Note R.9. Autres gains ordinaires

Désignation	31/12/2023	31/12/2022 Retraité	31/12/2022
Profit exceptionnel	- 676 049	- 1 022 820	- 1 138 800
Quote part subvention inscrite au compte résultat	-	-	55 596
Total	- 676 049	- 1 022 820	- 1 194 396

Note R.10. Autres pertes ordinaires

Désignation	31/12/2023	31/12/2022
Pertes Exceptionnelles	654 113	2 550 236
Total	654 113	2 550 236

Note R.11. Reprises sur amortissements et provisions

Désignation	31/12/2023	31/12/2022 Retraité	31/12/2022
Reprise sur provision pour dépréciation des stocks	-	-	6 328
Reprise sur provision pour dépréciation des créances	-	-	134 311
Reprise sur provisions pour dépréciation des comptes d'actifs courants	-	-	2 320 050
Reprise sur provision pour dépréciation Risque et Charge	-	-	-
Total	-	-	2 460 689

Note R.12. Impôts sur les bénéfices

Désignation	31/12/2023	31/12/2022
Minimum d'impôt	403 312	181 497
Total	403 312	181 497

Les Notes complémentaires

Note C.1.Les engagements hors bilan

Libellé	Notes	31/12/2023	31/12/2022
Engagements donnés		40 246 508	39 971 728
Hypothèques & Nantissements sur fonds de commerce	1	34 510 300	34 510 300
Effets escomptés et non échus :	2	5 108 906	4 834 126
Garantie de rachat d'actions :	3	627 302	627 302
Engagements reçus		15 716 172	15 716 172
Engagements reçus des frères Lahmar	4	7 401 884	7 401 884
Engagements reçus de Lahmar Holding	5	2 141 584	2 141 584
Garanties réelles reçues de débiteurs divers	6	6 172 704	6 172 704

1. L'évaluation des engagements hors bilan au titre des crédits long terme et court terme octroyés par les banques se basent sur les inscriptions au niveau des contrats de prêts en vigueur.
2. Les escomptes d'effets sont alimentés par des lignes de crédit à court terme octroyées par les banques et qui ne sont pas couvertes par des garanties réelles.
3. La société a garanti des souscripteurs au capital de la société AVITOP, en 2000 et 2001, pour le rachat des actions par eux souscrites. Lors de l'introduction de la SOPAT en bourse, les principaux actionnaires de la société, à cette date, s'étaient engagés à assumer ladite garantie de rachat. Mais à ce jour, et en l'absence d'un accord avec un des souscripteurs concernés, la SOPAT reste redevable de cette garantie, dont le montant réclamé par l'intéressé, s'élevait au 31 mars 2012, à 627 302 DT. Selon le protocole d'accord signé par les frères Lahmar avec le Groupe Rose Blanche, le montant dont la SOPAT sera redevable en application de cette caution sera pris en charge par le Groupe Rose Blanche.
4. Les principaux actionnaires de la SOPAT à la veille de son introduction en bourse, en 2007, Messieurs Fethi, Rached et Imed LAHMAR se sont engagés à prendre en charge tous les engagements hors bilan de la société à cette date qui se sont élevés à 7 401 884 DT.

Compte tenu du protocole d'accord signé entre les Sociétés MEDIGRAIN, MCSR, UNAGRO, GSS, ACN et TRANSFOOD d'un côté, et les Frères LAHMAR d'un autre côté, les procédures d'octroi des mains levées sont engagées.
5. Il s'agit au départ d'un nantissement de la participation de la SOPAT dans le capital des sociétés Nutritop, Avitop et Logitop. Après la cession des dites participations à la société Lahmar Holding, un droit de suite est conféré par la force de la loi aux banques.
6. Il s'agit de garanties réelles, hypothèques et cautions solidaires reçues des clients et éleveurs de cheptel, en garantie de leurs dettes envers la société.

Note C.2. Informations sur les parties liées

GALLUS

La SOPAT a acquis au cours de l'année 2023 du poulet et dinde vifs auprès de la société mère GALLUS pour une valeur de 44 152 469 DT. Le solde au 31/12/2023 est de 11 131 792 DT.

La SOPAT a vendu à la société GALLUS au cours de l'année 2023 du poulet et dinde pour une valeur totale de 65 011 DT.

La SOPAT a cédé en 2023 des immobilisations à GALLUS pour la somme de 2184 mDT. Une créance de 527 mDT a été générée par cette vente et positionnée au niveau des créances clients SOPAT à la date du 31 décembre 2023.

ACN

La SOPAT a acquis auprès de la société ACN, partie liée, de la matière première pour une valeur de 48 982 050 DT. Le solde au 31/12/2023 est de 16 684 448 DT.

STPA

La SOPAT a acquis auprès de la société STPA, partie liée, au cours de l'année 2023 des aliments pour bétail pour une valeur de 580 164 DT. Le solde au 31/12/2023 est de 452 293 DT.

SAVINORD

La SOPAT a acquis auprès de la société SAVINORD, partie liée, au cours de l'année 2023 des poussins d'un jour pour élevage pour une valeur de 4 723 810 DT. Le solde au 31/12/2023 est de 800 045 DT.

MCSR

La SOPAT a réglé sa quote-part de la licence office 365 auprès de la société MCSR, pour une valeur de 54 351 DT. Le solde au 31/12/2023 est égale à 54 351 DT.

FLEXOPRINT

La SOPAT a acquis auprès de la société FLEXOPRINT, partie liée, Achats emballages pour une valeur de 50 961 DT. Le solde au 31/12/2023 est 4 693 DT.

PISSO

La SOPAT a acquis des poussins auprès de la société PISSO Partie liée pour la somme de 2.701.615 DT, la dette qui en a résulté au 31 décembre 2023 est de 38.401 DT.

Objet :

Rapport général des commissaires aux comptes relatif aux états financiers de l'exercice clôturé le 31 décembre 2023

Destinataires du rapport :

Messieurs les Actionnaires de la Société De Production Agricole de Teboulba, SOPAT, Société Anonyme

Messieurs les actionnaires,

3

I. Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion avec réserves

- 1.** Dans le cadre de la mission de commissariat aux comptes de la société SOPAT - SA, qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des états financiers de l'exercice comptable arrêté le 31 décembre 2023 et couvrant la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023.

Les états financiers examinés sont composés du bilan totalisant **85.825.075 DT** de l'état de résultat se soldant par un résultat bénéficiaire de **5.755.933 DT** avant modifications comptables, de l'état des flux de trésorerie et des différentes notes qui leur sont annexées.

- 2.** À notre avis, sous réserve des observations décrites dans le paragraphe **3**, ci-dessous de notre rapport «Fondement de l'opinion d'audit avec réserves», les états financiers de la société SOPAT-SA, ci-joints, sont sincères et réguliers et donnent une image fidèle, pour leurs aspects significatifs de sa situation financière au 31 décembre 2023, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément à la loi 96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable des entreprises, au décret 96-2459 du 30 décembre 1996 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité et des différentes Normes Comptables Tunisiennes, ou Internationales, applicables aux activités de la société.

Fondement de l'opinion d'audit avec réserves

3. L'audit des états financiers de l'exercice 2023 a conduit à la formulation des observations suivantes relatives aux différentes composantes des états financiers et susceptibles d'impacter notre avis :

3.1. Des positions comptables figées figurent dans les états financiers de l'exercice 2023 dans les comptes d'actifs courants pour une valeur totale de 10.207 mDT dont 8.478 mDT de créances clients anciennes. De telles positions sont provisionnées à hauteur de 9.428 mDT dont 8.478 mDT au titre des créances clients, 893 mDT au titre des autres actifs courants et 57 mDT au titre des placements.

Leur apurement pourrait impacter différentes composantes du bilan de la SOPAT et sa situation nette. L'impact définitif ne pourra être calculé qu'une fois les travaux de justification achevés et les décisions conséquentes prises par les instances dirigeantes de la société.

3.2. La société SOPAT SA fait l'objet d'un ensemble de procès en cours engagés à son encontre ou par elle, notamment en matière pénale, civile et de prudhomme.

Les conséquences financières éventuelles pouvant impacter ses différentes positions comptables ne sont pas estimées et portées dans les états financiers de l'exercice 2023. Les informations disponibles à leur sujet ne nous permettent pas d'estimer le montant de cet impact.

3.3. L'administration fiscale considère que les opérations d'abattage et de conditionnement des volailles en l'état ne sont pas soumises à la TVA, ainsi que l'acquisition des viandes blanches en l'état, nécessaire à la production de viandes transformées, toutefois demeurent soumises à la TVA les produits de viandes blanches transformés ou hachés. La définition des catégories de viandes blanches transformées ou hachés n'a pas fait l'objet d'une précision de la part de l'administration fiscale. La SOPAT SA soumet à la TVA les produits transformés selon ses propres jugements.

4

L'impact d'une éventuelle divergence d'interprétation avec l'administration fiscale sur la définition des produits transformés ou hachés n'a pu être déterminé.

4. Paragraphes d'observations

4.1. La SOPAT a finalisé fin 2023 la réalisation de l'inventaire physique de ses immobilisations et le rapprochement entre les données comptables et les résultats des opérations de recensement et de valorisation des différentes immobilisations inventoriées.

Les résultats des rapprochements avec les données comptables et leurs éventuels impacts sur les comptes d'immobilisations et d'amortissements ont été soumis à l'approbation des instances dirigeantes pour la prise des décisions conséquentes.

Au niveau des états financiers de l'exercice 2023, les valeurs brutes des immobilisations ont été réduites de 6.456.609 DT, les amortissements cumulés au 31 décembre 2023 de 6.374.889 DT, et l'écart de 81.720 DT a impacté le résultat, par l'usage des comptes de dotations aux amortissements.

Catégorie comptable	Valeurs brutes en DT	Amortissements cumulés au 31 décembre 2023 en DT	Impacts nets sur le résultat de 2023 en DT
Equipements de bureau	249 190	-240 506	8 684
Installations générales, agencements et aménagements divers	94 005	-89 937	4 068
Matériels informatique	489 566	-488 560	1 006
Matériels et outillages	3 800 573	-3 732 611	67 962
Matériels roulants	1 823 275	-1 823 275	-
Totaux	6 456 609	-6 374 889	81 720

4.2. La SOPAT SA a procédé en 2023 à l'apurement des soldes figés pour un montant total de 112.875 DT. L'impact de cet apurement a été porté dans les comptes de résultat au titre de l'exercice 2023. Les comptes de passifs courants, fournisseurs et autres passifs courants, ont été impactés respectivement de 12.212 DT et 100.663 DT.

5. Questions Clés de l'audit des états financiers

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la SOPAT SA au titre de l'exercice 2023.

Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins d'asseoir notre opinion sur ceux-ci.

5

Nous n'exprimons pas une opinion distincte sur chacune de ces questions.

Nous avons considéré que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport.

1. Quantification et évaluation des stocks d'exploitation de la société

a. Description du point clé de l'audit

De par son activité, la SOPAT gère plusieurs catégories de stocks qui impactent significativement ses performances. Il s'agit particulièrement des stocks de cheptels, des viandes et accessoires, des produits frais ou congelés.

Les stocks d'élevage ne peuvent faire l'objet d'un recensement physique à l'unité à la date d'arrêté des états financiers.

Les flux d'entrée des viandes produites en stocks ne sont pas suivis de manière rigoureuse dans les applications sécurisées de gestion des stocks.

La valorisation de ces stocks est faite sur la base d'outils bureautiques ne présentant pas les sécurités nécessaires et suffisantes.

Cela expose cette catégorie d'actifs à un risque inhérent à l'activité de la SOPAT SA et constitue une zone d'attention majeure compte tenu de l'importance des montants positionnés dans les états financiers et de leurs impacts directs sur les résultats de la société.

b. Réponses d'audit apportées

Pour couvrir cette question clé, nous avons obtenu une compréhension des procédures mises en place par la SOPAT pour la gestion des différents flux d'entrée et de sortie de chaque catégorie de stock.

Pour les stocks de cheptels qui sont de l'ordre de 2.640 mDT au 31 décembre 2023, soit 25% de la valeur brute des stocks, nous avons mis en place les diligences nécessaires pour avoir l'assurance que les prélèvements effectués en 2024 sur les quantités positionnées en stocks au 31 décembre 2023, ne présentent pas de différences significatives.

Pour les stocks de produits finis de l'ordre de 2.860 mDT au 31 décembre 2023, soit 27% de la valeur brute des stocks, nous avons assisté aux opérations de recensements physiques réalisées au 31 décembre 2023, aussi bien pour les produits frais que les articles congelés, et vérifié que les quantités recensées ont été valorisées et présentées dans les états financiers à la même date.

2. Évaluation des créances clients et des provisions pour dépréciation

a. Description du point clé de l'audit

La SOPAT SA opère avec une clientèle variée, allant des grandes surfaces et des points de vente « MILHA » aux restaurateurs et opérateurs similaires.

Le montant des créances présentées dans les états financiers est de l'ordre de 12.742 mDT en valeurs nettes, soit 15% de la valeur totale des actifs.

6

Parmi les créances figurent des soldes anciens qui ne sont pas suivis de manières rigoureuses dans les applications de gestion commerciale et ne sont pas apurées conséquemment.

D'autres créances relativement récentes font l'objet de procès en recouvrement dont les procédures sont longues et l'aboutissement effectif du recouvrement n'est pas toujours certain.

b. Réponses d'audit apportées

Nos travaux ont notamment consisté à :

- ✓ Examiner les mécanismes de recouvrement et de suivi des créances mis en place par la SOPAT SA ;
- ✓ Estimer l'importance des garanties reçues pour couvrir les risques de recouvrement liés aux créances les plus importantes ;
- ✓ Vérifier les recouvrements ultérieurs sur les créances positionnées dans les états financiers au 31 décembre 2023 ;
- ✓ Analyser les mouvements de l'exercice 2023, déterminer les créances figées ou en retard de recouvrement et vérifier les raisons ;
- ✓ Apprécier les procédures contentieuses et de déclenchement des actions conséquentes, d'estimation des risques liées aux créances et de comptabilisation des provisions pour dépréciations nécessaires ;
- ✓ Apprécier la suffisance des provisions des créances compte tenu des garanties reçues des clients, l'avancement des procédures contentieuses et les recouvrements effectués auprès des principaux clients. La société a effectué en 2023 un travail d'analyse, basée sur ses appréciations, des

créances et de réajustement des provisions, compte tenu des chances de recouvrement et des possibilités de mise en recouvrement des garanties reçues.

3. Appréciation des risques liés aux aspects fiscaux des activités

a. Description du point clé de l'audit

L'activité avicole et notamment la production et la vente des viandes blanches ne cesse de se développer et de présenter de nouvelles catégories de produits demandés par les consommateurs.

Les textes fiscaux régissant les activités avicoles sont demeurés figés depuis plusieurs années et ne sont pas mis à jour en fonction du développement économique de telles activités.

L'appréciation des risques fiscaux a constitué une question clés pour évaluer leurs impacts sur les différentes activités de la société.

b. Réponses d'audit apportées

Nos travaux ont comporté le suivi des procédures engagées par la société pour étayer ses positions quant à son statut fiscal eu égard aux dispositions qui lui sont applicables.

Nous avons examiné les différentes positions prises par l'administration fiscale et relatives aux affaires gérées par les instances de la SOPAT SA, en interne ou en la confiant à des prestataires, à l'effet de mesurer leurs impacts sur les positions comptables et financières de la société.

7

4. Appréciation des opérations avec les parties liées

a. Description du point clé de l'audit

La SOPAT SA s'approvisionne auprès des sociétés du groupe RBG en différents produits et matières nécessaires à son exploitation.

Il s'agit principalement des approvisionnements en poussins, volailles et aliments.

Le total de tels approvisionnements en 2023 serait de l'ordre de 101.245 mDT, soit 53 % environ des achats de l'année.

b. Réponses d'audit apportées

Nos travaux ont comporté le suivi des procédures engagées par la société pour effectuer les approvisionnements auprès des sociétés du groupe et la vérification de l'existence de justifications probantes pour les transactions les plus significatives en 2023.

Nous avons également vérifié que les paiements sont effectués dans des conditions normales et sans recourir à des privilèges particuliers. Nous avons examiné les soldes de fin de l'exercice 2023 et demandé leurs confirmations de la part des sociétés concernées.

5. Appréciation des opérations d'ajustement des immobilisations corporelles sur la base des résultats de l'inventaire physique

a. Description du point clé de l'audit

La SOPAT SA a procédé à la date du 31 décembre 2023 à la constatation dans ses états financiers des résultats de l'opération d'ajustement de ses immobilisations corporelles sur la base des résultats de l'inventaire physique.

Le réajustement a été réalisé en éliminant les immobilisations qui existaient au niveau de la comptabilité mais qui n'ont pas d'existence réelle en 2023.

Les valeurs brutes et les amortissements de tels biens ont été éliminés des états financiers et des tableaux d'amortissement présentés au 31 décembre 2023 avec les impacts suivants :

Catégorie comptable	Valeurs brutes	Amortissements cumulés au 31 décembre 2023	Impact net sur les états financiers au 31 décembre 2023
Equipement de bureau	249 190	-240 506	8 684
Inst. Gle. Agenc. Amén Divers	94 005	-89 937	4 068
Matériel informatique	489 566	-488 560	1 006
Matériels et outillages	3 800 573	-3 732 611	67 962
Matériels roulants	1 823 275	-1 823 275	-
Totaux	6 456 609	-6 374 889	81 720

8

A noter que les amortissements des biens éliminés enregistrés au titre de l'exercice 2023 seraient de l'ordre de 51.896 DT.

b. Réponses d'audit apportées

Nous avons procédé à la vérification des règles poursuivies par les organes de la société pour la réalisation des inventaires physiques et le rapprochement de ses résultats avec les données comptables.

Nous avons également examiné les rapports présentés au conseil d'administration et les résolutions conséquentes et particulièrement leurs matérialisations dans les états financiers 2023.

Des questions ont été posées sur les biens acquis récemment et qui n'ont pas été trouvés lors de l'inventaire physiques afin d'avoir l'assurance que les procédures mises en place pour le contrôle des déplacements des biens immobilisés ne permettent pas des mouvements non autorisés des immobilisations de valeurs significatives ou dont la perte pourrait handicaper les activités de la société.

Rapport du conseil d'Administration relatif à l'exercice 2023

- 6.** Les éléments du rapport du conseil d'administration qui vous est présenté, notamment pour les informations significatives à caractères comptables qui y figurent, sont conformes aux états financiers de l'exercice 2023.

La responsabilité de ce rapport incombe à votre conseil d'administration. Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du code des sociétés commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations significatives données sur les comptes de la société dans le rapport du conseil d'administration, par référence aux données figurant dans les états financiers.

Nos travaux consistent à lire le rapport, et de ce fait, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance pour la préparation des états financiers

- 7.** L'organe de direction de la société SOPAT SA est responsable de la préparation des états financiers conformément au système comptable des entreprises en Tunisie, tels que décrit par les textes indiqués dans le paragraphe **3** ci-dessus, et aux différents textes régissant ses activités.

L'organe de direction de la société est également responsable de la conception, la mise en place et l'application des procédures de contrôle interne qu'il considère comme nécessaires pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent d'erreurs ou de fraudes.

C'est aux responsables de la société qu'il incombe d'évaluer la capacité de leur entité à poursuivre son exploitation et de communiquer le cas échéant sur toute question relative à la continuité de son exploitation et d'appliquer les principes et méthodes comptables appropriés conséquents.

Responsabilité de l'auditeur

- 8.** Nous avons effectué notre audit selon les Normes Internationales d'Audit. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont décrites ci-dessous.

Nous sommes indépendants de la société SOPAT SA, conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent aux missions de commissariat aux comptes en Tunisie et nous nous sommes acquittés des responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments significatifs probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

- 9.** Nos objectifs pour la mission d'audit, réalisée dans le cadre du commissariat aux comptes de la société SOPAT SA, sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent d'erreurs ou de fraudes et de délivrer un rapport sur notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes internationales permettrait toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter d'erreurs ou de fraudes et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent impacter les décisions économiques que les principaux utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. Nous procéderons, en outre, à :

- 9.1. L'identification et l'évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent d'erreurs ou de fraudes, la conception et la mise en œuvre de procédures d'audit en réponse à ces risques et la réunion des éléments significatifs probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.
- 9.2. L'acquisition d'une compréhension des éléments de contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir les procédures d'audit appropriées dans les circonstances, mais sans avoir pour but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société.
- 9.3. L'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- 9.4. L'appréciation du caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe de la continuité d'exploitation, et selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation.

10

II. Rapports relatifs à d'autres obligations légales et réglementaires

10. Efficacité du système de contrôle interne

Nous avons procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et financière et à la préparation des états financiers.

À ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombent à la direction et au conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous avons constaté, à travers l'image dégagée par l'étude du système d'information utilisée par la société pour le traitement des données financières et comptables de l'exercice 2023, l'existence de mécanismes de traitements manuels de la plupart des flux aboutissant à la valorisation des stocks de la société. Les organes en charge du suivi de telles transactions font usage d'applications bureautiques, non sécurisées, pour la saisie et le traitement des données sur la base des informations collectées auprès des responsables des centres de production.

Des efforts d'automatisation de l'enregistrement des flux et de la détermination des prix et coûts des stocks aux différents stades d'activités, sont actuellement en cours à l'effet d'aboutir à un suivi informatisé et sécurisé aux différents stades de la chaîne des transactions de la société. Leur exploitation future aboutirait à des coûts et des prix plus précis pour la valorisation des transactions et des différentes catégories des stocks.

11. Respects des textes règlementaires

L'article 25 des statuts de la SOPAT SA stipule que : L'assemblée générale se réunit de façon Ordinaire chaque année avant la fin du semestre qui suit la clôture de l'exercice social, au jour, heure et lieu indiqué dans l'avis de convocation... ». L'assemblée relative à l'exercice 2023 sera organisée au-delà du délai de 6 mois.

Tunis, le 24 juillet 2024
Le commissaire aux comptes
Ammar AMRI

Objet :

Rapport spécial des commissaires aux comptes

Relatif aux états financiers de l'exercice clôturé le 31 décembre 2023

Destinataires du rapport :

Messieurs les Actionnaires de la Société de Production Agricole de Teboulba, SOPAT SA

Messieurs les actionnaires,

13

- 1.** En exécution de la mission de commissariat aux comptes de la ***Société de Production Agricole de Teboulba, SOPAT SA***, qui nous a été confiée par votre honorable assemblée générale, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport relatif aux conventions visées par les articles 200 et suivants du code des sociétés commerciales, au titre de l'exercice 2023.
- 2.** Les conventions signalées ci-dessous résultent des informations s'y rapportant reçues de l'organe de direction de la société ou des opérations liées dont nous avons pris connaissance dans le cadre de nos procédures habituelles d'audit.

Notre mission ne comporte pas la réalisation de travaux spécifiques de recherche de l'existence des conventions visées.
- 3.** Durant l'exercice 2023, les conventions suivantes, rentrant dans le cadre des dits articles, ont été passées ou ont continué à produire leurs effets :

3.1. La société a obtenu des crédits bancaires pour financer ses investissements. Au 31 décembre 2023, les encours des divers crédits présentent les soldes suivants :

Références crédits	Montant du crédit initial en DT	Reste à rembourser au 31 décembre 2023 en DT		
		A long Terme	A court Terme	Total
Amen Bank 3700mDT	3 700 000	195 945	742 250	938 195
Amen Bank 1300mDT	1 300 000	270 622	246 379	517 001
Amen Bank 1200mDT	1 200 000	183 112	224 896	408 008
Amen Bank 3600mDT	3 600 000	182 778	699 309	882 088
Amen Bank 3600mDT	3 600 000	0	685 994	685 994
Amen Bank 1000mDT	1 000 000	51 425	194 765	246 190
Amen Bank 1000mDT	1 000 000	252 356	233 421	485 777
BIAT 1000mDT	1 000 000	857 143	142 857	1 000 000
Amen Bank COVID	1 791 895	1 791 895	0	1 791 895
Total	18 191 895	3 785 277	3 169 871	6 955 148

L'encours des crédits obtenus pour le financement du cycle d'exploitation est de 6.000 mDT à la date du 31 décembre 2023. La SOPAT SA bénéficie également d'un crédit permanent de 200 mDT sous la forme d'un billet de trésorerie souscrit par la société GALLUS SA, détenant 70% du capital de la SOPAT SA.

3.2. Les investissements réalisés par la société courant l'exercice 2023, achevés ou en cours, sont de l'ordre de 6.336 mDT et correspondent à des acquisitions de logiciel, de fonds de commerce, d'équipement d'abattage, de matériel de transport, d'aménagement de points de vente...

14

Les cessions d'immobilisations réalisées en 2023, sont de l'ordre de 2.510 mDT pour leurs valeurs brutes d'acquisition. Une partie de ces cessions est faite au profit de la société GALLUS pour la somme de 2184 mDT et qui a entraîné une créance de 527 mDT positionnée dans les états financiers au 31 décembre 2023, au niveau des comptes clients.

3.3. La SOPAT SA a procédé en 2017 au paiement à l'Amen BANK d'un montant de 1.000 mDT en règlement de cautions précédemment données au profit de cette banque pour le compte la société DINDY pour un montant de 1.000 mDT. La somme payée pour le compte de DINDY pour 795 mDT a été remboursée à la SOPAT par le groupe RBG en exécution des accords liés aux transactions sur les actions GALLUS. Il en résulte un solde de 205 mDT qui est en attente de recouvrement à la date du 31 décembre 2023.

3.4. La société s'est approvisionnée en 2023 en divers produits auprès des sociétés apparentées appartenant au groupe RBG. Les mouvements et les soldes conséquents arrêtés au 31 décembre 2023 sont les suivants :

Sociétés	Total des achats nets en 2023 En DT	Solde créditeur au 31 décembre 2023 En DT
ACN	48 982 050	16 684 448
MCSR	54 351	54 351
SAVINORD	4 723 810	800 045
FLEXO-PRINT	50 961	4 693
STPA	580 164	452 293
PISSO	2 701 615	38 401

3.5. La SOPAT a acquis au cours de l'année 2023 du poulet et dinde vifs auprès de la société GALLUS SA pour une valeur de 44 152 469 DT. Le solde au 31/12/2023 est de 11 131 792 DT.

La SOPAT a vendu à la société GALLUS au cours de l'année 2023 du poulet et dinde pour une valeur totale de 65 011 DT.

Elle a également cédé des immobilisations à la société GALLUS pour la somme de 2.019 mDT (achetées à destination de GALLUS) et 2 groupes électrogènes acquis depuis 2020 pour 165 mDT. La créance qui en résulte à la date du 31 décembre 2023 est de 527 mDT, elle est positionnée au niveau des actifs courants, compte de créances clients.

3.6. Les rémunérations des dirigeants constatées au titre de l'exercice 2023, se présentent ainsi :

Désignation des dirigeants	Fonction	Salaire brut annuel En DT	Cotisations sociales et fiscales En DT	Bons d'essence En DT	Coût de l'amortissement de voiture de fonction En DT
Mr. Skander MAKNI	DG	294 975	50 877	11 684	0
Mr. Kamel BELKHIRIA	Président CA	0	0	0	0

Tunis, le 24 juillet 2024
Le commissaire aux comptes
Ammar AMRI